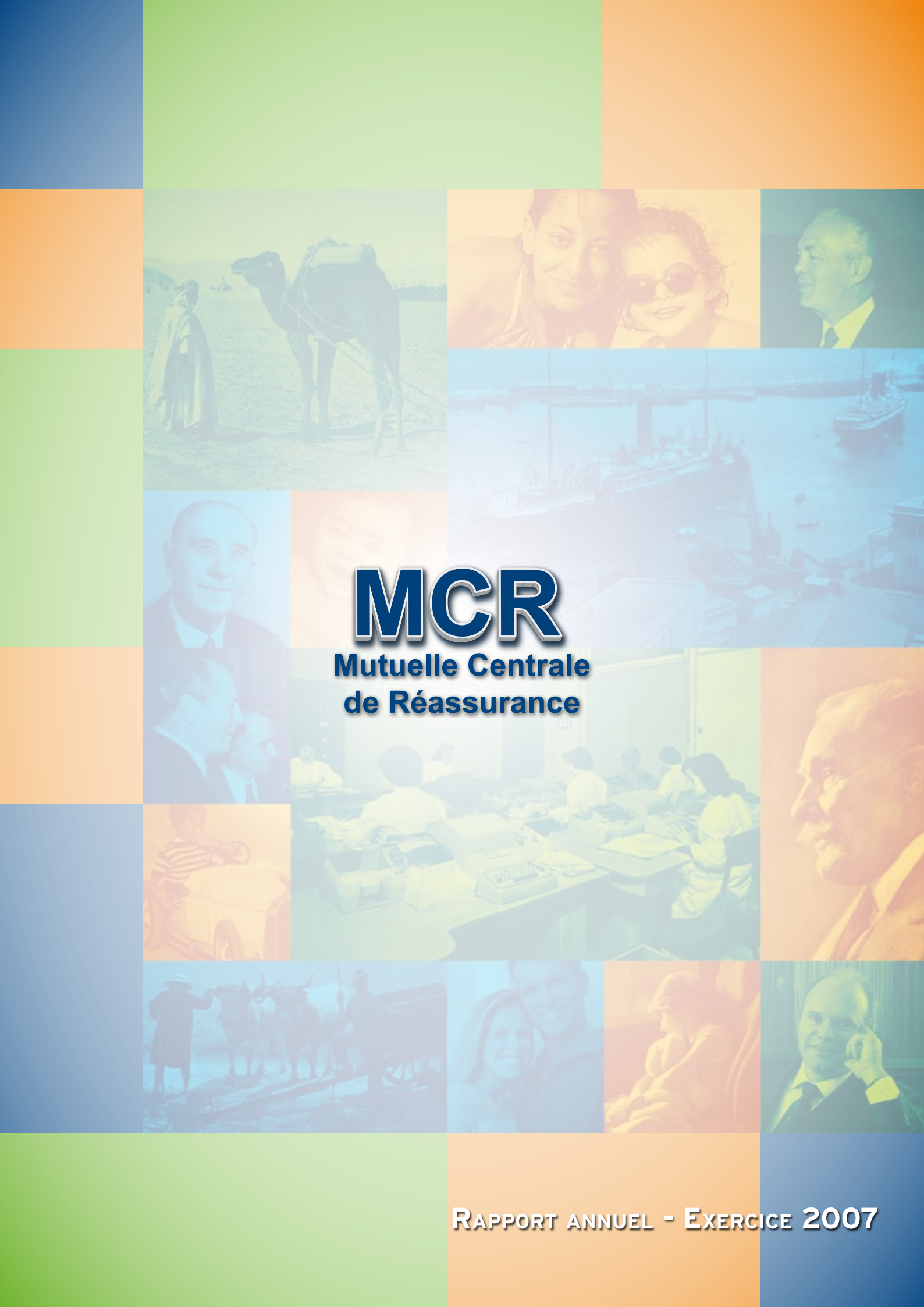




MCR

**Mutuelle Centrale
de Réassurance**

RAPPORT ANNUEL - EXERCICE 2007

Sommaire

Conseil d'administration	p.3
Rapport du conseil d'administration	p.5
Rapport du Commissaire aux comptes	p.11
Compte de résultats	p.12
Bilan.....	p.14
Annexes aux comptes 2007	p.16
Résolutions	p.36

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu le 19 juin 2008

- Présidents honoraires :** **Robert Choplin**
André Jannin (†)
Wim-Jean de Zeeuw
- Président :** **Gilles Dupin**, Président du Conseil d'administration de Monceau Assurances, Président du Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne, Directeur général de Monceau Assurances
- Vice-Présidents :** **Abed Yacoubi Soussane**, Président et Directeur général du groupe MAMDA-MCMA (Maroc)
Jean-Pierre Thiolat, Président du Conseil de surveillance de Monceau Générale Assurances
- Secrétaire :** **Monceau Générale Assurances**, représentée par Emmanuel Sales, Directeur général de la Financière de la Cité
- Administrateurs :** **Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricole** représentée par son Directeur général, Mansour Nasri
Monceau Retraite & Épargne représentée par Pierre Michaud, Président du Directoire
Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports (MAT) représentée par son Président, Marcel Soufflet
Mutuelle des débiteurs de tabac de France (Mudetaf) représentée par son Président, Bernard Bouny
SONAM (Sénégal) représentée par son Président, Diouldé Niane,
PromutuelRé (Québec) représentée par son Directeur général, Claude Robitaille
Caisse industrielle d'assurance mutuelle (Ciam) représentée par Henri Saint-Olive
Robert Choplin, Président honoraire de Monceau Assurances
Bernard Desrousseaux, Président du Conseil d'administration de la Ciam
Paul Tassel, Président du Conseil d'administration de Capma & Capmi et de l'Umam
Wim-Jean de Zeeuw, Président honoraire de Monceau Assurances
Anne-Cécile Martinot ⁽¹⁾
- Administrateur honoraire :** **Paul Defourneaux**, Directeur général honoraire

DIRECTION GÉNÉRALE

Jacques Szmaragd

(1) Administrateur élu par les salariés

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale, conformément aux statuts, pour vous rendre compte des opérations effectuées par la société au cours de l'exercice écoulé, vous présenter les comptes de résultat et de bilan arrêtés au 31 décembre 2007, et soumettre à votre approbation les différentes résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Une brutale dégradation de la situation économique mondiale

Alors que le premier semestre avait vu se poursuivre, et même s'accroître, la croissance économique vigoureuse dont l'ensemble des zones géographiques bénéficiait depuis 2002, une **crise financière d'une ampleur exceptionnelle** s'est manifestée au début de l'été. Les doutes, fondés, sur la capacité de certains ménages américains à faire face à leurs échéances de prêts immobiliers accordés de façon exagérément laxiste ont servi de catalyseur à cette crise, devenant rapidement une crise de défiance vis-à-vis du système bancaire, ces crédits à risque élevé ayant été refinancés dans le monde entier auprès d'un grand nombre d'institutions financières et de leurs clients par le biais d'instruments de titrisation incontrôlés.

Au fil des mois, de plus en plus d'établissements ont annoncé être touchés. Le montant total des dépréciations à comptabiliser a été à plusieurs reprises revu à la hausse pour atteindre, à fin mars 2008, un montant prévisible, selon certains analystes, de 600 milliards de dollars. Le secteur bancaire, confronté à ces graves déséquilibres, tend à restreindre sa politique d'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises, avec de probables effets négatifs pour l'ensemble de l'activité, jusque-là soutenue, au moins aux États-Unis, par cette facilité d'accès au crédit permettant de solvabiliser la demande.

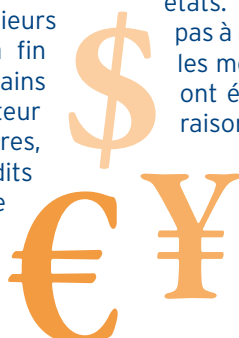
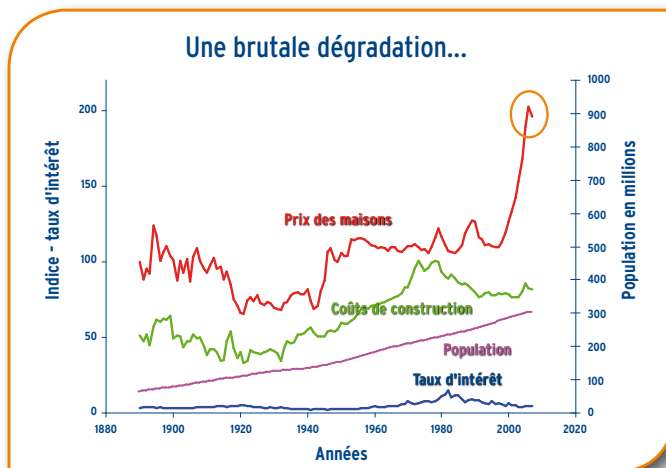
Les signes de ralentissement de la croissance n'ont cependant pas été très significatifs en 2007. Le **PIB mondial** a ainsi connu, pour l'ensemble de l'année, **une hausse presque égale à celle de 2006** (3,7 %), l'expansion étant toujours entraînée par le **dynamisme des pays émergents : la Chine et l'Inde** notamment avec des taux de croissance respectifs de 11 % et 9 %. Les signes avant-coureurs d'un nouvel ordre mondial apparaissent avec des interventions financières significatives des acteurs asiatiques, russes et arabes dans les opérations de recapitalisation des entreprises occidentales en difficulté. L'année 2008 devra néanmoins voir ces économies émergentes poursuivre leur progression, quoiqu'à un rythme plus faible qu'au cours de la période précédente, et servir, une fois encore, de soutien à l'activité internationale.

L'économie américaine, encore en **croissance de plus de 3 % en 2007**, connaît, au début de 2008 un ralentissement brutal. Les experts n'excluent plus une récession pour l'ensemble de cet exercice. Parallèlement, on constate une reprise de l'inflation générée par une hausse sensible des prix des matières premières sous la double influence d'une demande forte des nouveaux pays industriels et d'une spéculation liée à la mauvaise tenue des marchés financiers traditionnels.

La situation des économies de la **zone euro est plus**

contrastée. Malgré un ralentissement déjà sensible au second semestre, la croissance annuelle de 2007 est demeurée voisine de 3 % grâce au maintien d'un niveau élevé de la consommation des ménages. Des différences sensibles se manifestent cependant entre les différents états. La France et l'Italie ne parviennent toujours pas à rééquilibrer leurs finances publiques, affichant les moins bons résultats. Pour 2008, les prévisions ont été à plusieurs reprises revues à la baisse, en raison notamment d'une surévaluation de plus en plus évidente de l'euro par rapport au dollar et aux monnaies asiatiques.

Le **Japon** présente également des perspectives très problématiques avec notamment une incapacité à remettre de l'ordre dans un système bancaire sinistré.



Des perspectives incertaines sur les marchés financiers

Dans ce contexte économique nettement dégradé, les Marchés **financiers ont connu des réactions brutales et souvent irrationnelles**. Les politiques divergentes des états en matière de taux d'intérêt et l'incertitude des analystes quant au niveau de risque porté par les placements obligataires a fait apparaître ces derniers comme peu sûrs, malgré une certaine stabilité des taux longs soutenus par une abondance de liquidités au niveau mondial.

Les places boursières qui, malgré un premier coup de semonce en février, avaient affiché de remarquables performances jusqu'au mois de juin, ont brutalement réagi à la baisse pendant l'été et, à la fin de l'exercice, ont effacé, et au-delà, la totalité des gains antérieurs alors même que les résultats des entreprises cotées continuaient d'être favorables.

Les premiers mois de 2008 ont été, sur ces marchés, très mal orientés. Plusieurs facteurs, plus ou moins rationnels, expliquent ces baisses considérables (de l'ordre de 20 à

30 % sur les places européennes, au Japon et en Chine, entre le début de l'année et fin mars) :

- un climat général confinant à la panique, sur des places encore peu matures, comme Shanghai ;
- une baisse incontrôlée du cours du dollar ;
- un mouvement de hausse considérable et largement spéculatif sur les marchés des matières premières. Le pétrole et l'or ont atteint des cours records à la fin du premier trimestre ;
- des risques d'effondrement des marchés immobiliers, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans des pays comme le Royaume-Uni et l'Espagne où une bulle spéculative mal financée s'est développée depuis une dizaine d'années.

Les conclusions des analystes sur l'évolution à court et à moyen terme divergent notablement. Ceci incite les investisseurs opérant dans le long terme à agir avec prudence. C'est en tout état de cause la position qu'adoptent actuellement la société et le groupe auquel elle appartient.

Un environnement professionnel devenant incertain

Le secteur de l'assurance a poursuivi en 2007 les évolutions structurelles lourdes enclenchées depuis plusieurs exercices : croissance soutenue des primes notamment sur les marchés des pays émergents, concentrations des entreprises et constitution de conglomerats financiers. Le cadre juridique et institutionnel est en constante évolution avec une tendance à l'internationalisation des normes financières de contrôle qui tendent toujours plus à se renforcer formellement sans que l'on puisse véritablement discerner s'il en résultera de notables améliorations pour les assurés, en faveur desquels le Contrôle de l'État est réputé s'exercer.

Parmi les changements en cours, deux intéressent directement l'entreprise.

Le premier est lié à la transposition en droit français de la directive européenne sur la réassurance. Le texte de loi est en passe d'être adopté par voie d'ordonnance. Deux dispositions, dont, au reste, on peine à saisir l'intérêt pour la régulation du secteur, sont susceptibles de concerner la Mutuelle Centrale de Réassurance et le fonctionnement du groupe Monceau Assurances. Il s'agit du fonctionnement des sociétés mutuelles de réassurance, statut choisi par Monceau Assurances, et de l'éventuelle limitation de l'activité de réassureur des assureurs directs ; une telle limitation pourrait perturber le fonctionnement de votre mutuelle qui appartient juridiquement à cette dernière catégorie. Lorsqu'ils ont reçu des représentants du Conseil, les collaborateurs de la direction du Trésor ont fourni des apaisements à cet égard, mais ce dossier devra continuer à être suivi attentivement.

Le second concerne la poursuite des travaux en vue de l'entrée en vigueur, prévue pour 2012, de la directive

Solvabilité II, dont le premier projet a déjà été publié. A l'initiative des pouvoirs publics et des organisations professionnelles, les entreprises d'assurance procèdent à des simulations, nécessitant de mobiliser sur le sujet de précieuses ressources, qui pourraient utilement être consacrées à d'autres tâches. A ce stade, le groupe ne semble pas devoir être sensiblement affecté par les réformes. En revanche, de nombreux assureurs aux activités peu diversifiées et/ou opérant dans le secteur des risques longs pourraient voir les exigences de solvabilité s'imposant à eux augmenter dans des proportions considérables. Il en résulterait nécessairement des conséquences pouvant intéresser le développement de la Mutuelle Centrale de Réassurance : demande de réassurance de financement, opportunités de rapprochements...

Il faut enfin signaler que, à la fin décembre, l'Autorité de Contrôle s'est inquiétée, sans doute à juste titre, des risques d'actifs liés à la crise financière. Quoique cette intervention tardive ne puisse contribuer à réparer les dommages déjà subis, il est vraisemblable qu'elle débouchera sur une réforme de la réglementation des placements et sur un renforcement des procédures formelles obligatoires de contrôle.

Au plan technique, les tarifs pratiqués par les réassureurs, pour l'exercice 2007 comme en 2006, sont demeurés raisonnables même si, lors des renouvellements des traités pour 2008, une certaine tendance à la dégradation a commencé à se manifester, notamment pour les risques dommages où subsistaient des capacités de souscription importantes désireuses de s'employer. La crise financière du début de 2008 aura certainement un impact sur l'affectation de capitaux à l'industrie de la réassurance. Il est cependant trop tôt pour connaître l'ampleur des désengagements susceptibles de se produire, notamment de la part d'acteurs d'Amérique du Nord.

Peu d'événements majeurs auront affecté la sinistralité propre à la réassurance. La situation dans les risques de responsabilité est demeurée stable. Quant aux événements naturels, s'ils ont été un peu plus nombreux qu'en 2006, ils ont été très loin d'atteindre le niveau historique de 2005. En Europe, zone de chalandise de l'entreprise en 2007, une seule tempête

de grande ampleur, Kyrill, qui a balayé l'Allemagne et la Belgique, a affecté les comptes de la Mutuelle Centrale de Réassurance, pour un coût brut de l'ordre de 8,4 M€, largement pris en charge par les récessionnaires.

Dans ces conditions, les **résultats des réassureurs**, hors ceux résultant des opérations financières liées à la crise du crédit, **devraient être favorables**.

Le portefeuille conventionnel : un tournant décisif

Nous en rendons compte dans le rapport sur les comptes de l'exercice 2006 lors de l'Assemblée du 28 mai 2007. La société a **cédé en mai 2007 les droits de renouvellement des traités souscrits hors de France**, à l'exception de ceux souscrits par les entreprises associées. Il est en effet apparu au Conseil d'administration plus pertinent de concentrer les moyens de l'entreprise, qui n'avait d'évidence pas la taille critique pour opérer face à une concurrence de plus en plus centralisée, sur une activité française susceptible de déboucher sur des partenariats, plutôt que de disperser ses forces dans des actions de développement international nécessairement plus difficiles à maîtriser et comportant un niveau de risque élevé.

Fruit d'une réflexion stratégique amorcée de longue date, cette décision a été mise en œuvre en dehors de toute contrainte de résultats, par ailleurs exceptionnellement favorables. En choisissant d'effectuer cette cession en période de bons résultats, l'entreprise a pu valoriser correctement cette transaction, intervenue avec un des principaux réassureurs mondiaux, ce qui constitue un motif légitime de fierté. Les actions de communication développées à cette occasion ont permis d'exposer à nos cédantes françaises, du secteur mutualiste en particulier, notre volonté de marquer notre présence auprès d'eux. En outre, dans le prolongement de ces messages, nous avons rejoint, au début de 2008, la ROAM, syndicat professionnel regroupant la plupart des groupes mutualistes moyens de l'assurance, en attendant d'autres décisions, en préparation, qui

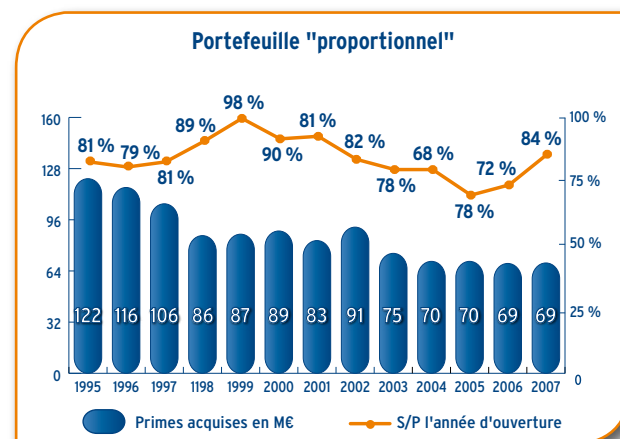
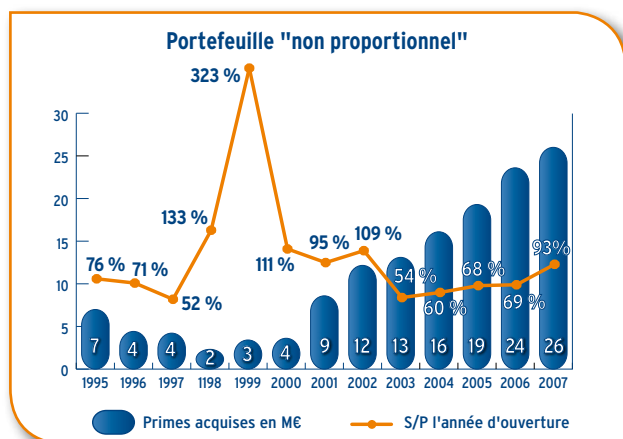
marqueront plus fortement encore l'ancrage de notre société dans la famille mutualiste.

Ce recentrage de l'activité sur le marché français **n'a pas produit d'effet sur l'activité de l'exercice 2007** puisque l'essentiel des traités étrangers étaient déjà renouvelés à la date de cession des droits. En revanche il s'est accompagné du départ de plusieurs collaborateurs en charge de la souscription, de la tarification et du suivi de ce portefeuille de traités, qui ont rejoint les équipes de Partner Re, contribuant ainsi à faciliter le renouvellement pour compte de ce dernier des traités en portefeuille.

Il n'apparaît pas nécessaire de commenter longuement notre activité internationale qui n'interviendra plus désormais dans nos comptes qu'au titre de la liquidation des traités relatifs aux exercices antérieurs à 2008. Un tableau, détaillé par grandes zones géographiques, suffira à résumer notre activité dans ce secteur :

Pays	Cédantes	Traités	Aliment (M€)
Espagne	21	108	23,4
Italie	20	230	14,1
Allemagne	18	98	10,6
Portugal	8	79	7,6
Belgique	21	85	5,6
Autres	98	339	23,5
Total	186	939	84,8

Sur le marché français, nous avons poursuivi notre politique visant à **favoriser les relations à long terme avec des cédantes** de taille moyenne, le plus souvent de caractère mutualiste en nous spécialisant sur les risques dommages et les traités proportionnels. Malgré



les concentrations et l'augmentation de la rétention des assureurs directs, les positions acquises ont pu être maintenues. La Mutuelle Centrale de Réassurance a entretenu en 2007 des relations de réassurance avec 42 cédantes représentant 256 traités pour un aliment de 27,3 millions d'euros. Les renouvellements pour 2008 sont caractérisés par une grande stabilité de ces chiffres.

Dans les comptes de l'exercice 2007, le **secteur conventionnel** a, pour la première fois depuis plusieurs années, fourni une **contribution globale positive aux excédents techniques**.

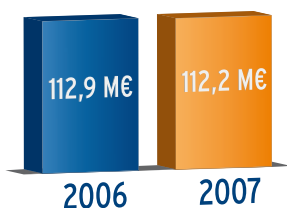
En effet, lors des exercices précédents, les résultats bénéficiaires des activités courantes étaient plus que compensés par des pertes sur la liquidation des traités passés jusqu'en 2002 avec deux mutuelles spécialisées dans le risque de responsabilité civile médicale. Ainsi, à

titre d'exemple, en 2006, la perte globale enregistrée de 3.465 k€, dont nous rendons compte l'an passé, provenait pour 12.623 k€ du résultat déficitaire des traités souscrits par ces deux cédantes.

En 2007, par contre, la liquidation de ces traités affaires a généré un excédent de 3.742 k€, contribuant à renforcer l'excédent technique brut global enregistré pour le secteur conventionnel, de 9.741 k€ malgré le coût généré par la tempête Kyrill (cf. supra). Ce résultat représente 8,7 % de l'aliment du secteur conventionnel, (112.212 k€ en diminution de 1 % par rapport à 2006). Le litige avec

les mutuelles médicales, évoqué dans nos précédents rapports, a été réglé sur le fond par une sentence arbitrale, intervenue en juillet 2007. Sur la base de cette décision, une convention apportera, au début 2008, une solution concrète au différend qui durait depuis plus de cinq ans.

Portefeuille conventionnel Évolution des primes acquises



Des relations toujours excellentes avec les associés

Ce secteur d'activités constitue une caractéristique propre à notre entreprise et au **groupe Monceau Assurances**. La Mutuelle Centrale de Réassurance apporte, comme réassureur mais aussi comme conseil au travers des groupements de moyens communs, son concours aux sociétés du groupe (Ciam, Capma & Capmi, Monceau Retraite & Épargne, Mga, Umam), leur permettant également d'obtenir au meilleur coût la couverture adéquate pour les risques qu'elles souscrivent.

Elle joue un rôle similaire auprès de ses autres associés en France (MAT, Mudetaf) et à l'étranger (Promutuel au Canada, Groupe Mamda au Maroc, Groupe CTMA en Tunisie, Groupe Sonam au Sénégal). Les traités de réassurance passés avec ces entreprises encadrent des accords de coopération beaucoup plus larges. Par ailleurs, tous les associés participent activement à la gouvernance de la MCR, tant au sein du Conseil d'administration qu'au niveau du «Club des Associés», mis en place en 2006.

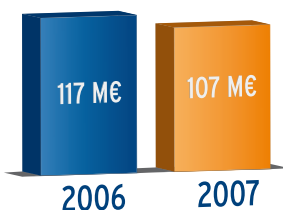
Élargir le cercle des associés, dans la logique développée par ses fondateurs, et y consacrer ses moyens reste pour la Mutuelle Centrale de Réassurance un objectif essentiel, qui a justifié en partie la décision de recentrage stratégique concrétisé en mai 2007.

Au début de 2008, des discussions sont en cours avec deux mutuelles locales, qui sur leurs zones de compétence, bénéficient l'une et l'autre d'une très forte notoriété. Elles pourraient déboucher sur un accord avant la fin de l'exercice.

Les primes acquises à l'exercice en provenance des sociétés associées s'est élevé pour 2007 à **107.008 k€** en **diminution de 9 %** par rapport à celui de 2006. Cette baisse s'explique par la rupture définitive des relations avec la Marf, qui s'est vu retirer ses agréments administratifs et a été mise en liquidation au début de 2007. La Mutuelle Centrale de Réassurance, selon les termes des accords passés avec la Marf en décembre 2002 et en raison des soutiens financiers qui lui ont été apportés en 2002 et 2003, détient sur cette cédante une créance importante, intégralement couverte par une provision.

Le résultat technique brut des traités apportés par les associés, excédentaire lui aussi, a conduit le Conseil d'administration à leur octroyer des commissions de réassurance complémentaire pour contribuer au financement de leur développement. Malgré cela, l'excédent technique brut sur ce portefeuille ressort à 6.030 k€, en léger repli sur l'excédent de 6.921 k€ affiché au terme de 2006, exercice qui, au demeurant, avait enregistré d'importants malis de liquidation sur quelques sinistres corporels très graves.

Portefeuille Associés Évolution des primes acquises



Des excédents et une solvabilité exceptionnels

Situation unique dans le secteur de la réassurance, la mutuelle **affiche en 2007 des résultats bénéficiaires pour la douzième année consécutive**, et ce sans avoir bénéficié, comme la plupart de ses concurrents, d'importantes recapitalisations. Les **excédents** après impôts, dotation aux provisions pour égalisation retraitée par les analystes financiers comme des éléments de résultats, et intéressement des salariés atteignent le **niveau record de 30.321 k€,** contre 22.274 k€ en 2006.

Les **cotisations acquises brutes** de l'exercice se sont élevées à **219.821 k€, en diminution de 4,8 %** par rapport à leur montant de 2006. Au net de la réassurance cédée, le recul des primes acquises est légèrement plus important (- 6,1 %) car la société a dû se résoudre à supporter, pour l'exercice 2007, une augmentation du coût de ses protections, notamment en branche automobile.

La charge comptable des sinistres est particulièrement faible. Elle représente, en données nettes de réassurance, **67,2 % du montant des primes acquises.** Ce ratio, très inférieur à celui de 2006 (73,9 %) s'explique à la fois par l'absence de survenance au cours de l'exercice de sinistres graves autre que Kyrill, et par le dégagement de bonis globaux de liquidation sur les provisions constituées au titre des exercices antérieurs.

Compte tenu également d'une bonne maîtrise des frais d'acquisition et d'administration dont le montant reste pratiquement stable en net à 58.036 k€ contre 58.679 k€ en 2006, et après dotation à la provision pour égalisation qui s'analyse économiquement comme une augmentation des fonds propres à hauteur de 2.208 k€, le **compte de résultat technique se solde par un excédent de 32.041 k€,** contre 27.888 k€ en 2006.

Malgré les premiers effets de la crise financière mondiale, la MCR a enregistré des **produits financiers en légère diminution sur ceux de 2006.** Au net des charges afférentes, ils s'élèvent à 36.625 k€ contre 39.260 k€. Il faut cependant noter que ces résultats financiers résultent, pour part plus importante encore qu'en 2006, des profits provenant de la réalisation d'actifs, l'entreprise ayant choisi de réaliser une part des plus-values générées en début d'exercice grâce à la gestion dynamique des actifs menée depuis plusieurs années. Ce choix apparaît, avec le recul, opportun au vu de

l'évolution préoccupante des marchés financiers au cours des premiers mois de 2008. Ainsi une part des profits potentiels engrangés a pu être définitivement sauvegardée, tout en préservant au bilan de 2007 une quantité significative de plus-values latentes (11.046 k€).

Au total, après prise en compte de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement des salariés de l'entreprise et des GIE auxquels elle participe, soit 15.780 k€, **l'excédent net comptable ressort à 30.321 k€** soit 15 % des primes acquises nettes ou encore 12,6 % des fonds propres apparaissant au bilan arrêté au 31 décembre 2006.

La structure du bilan atteste également de l'excellente santé économique de la mutuelle. Les provisions techniques nettes évaluées avec pré-

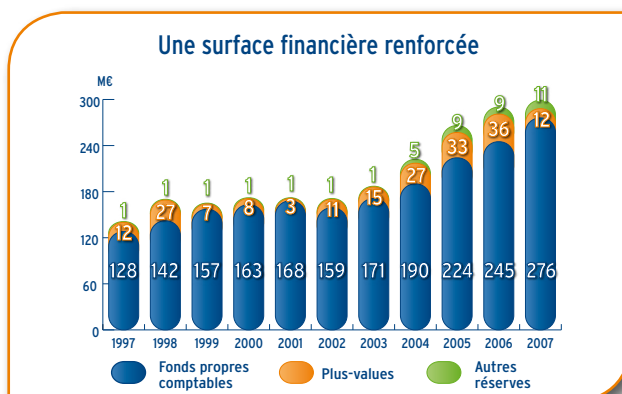
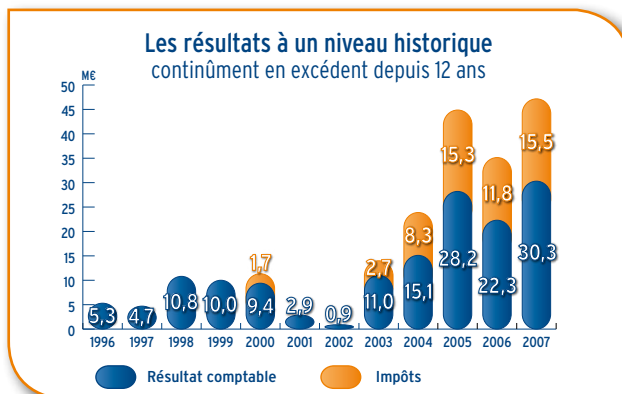
caution et en tenant compte d'études actuarielles affinées depuis plusieurs exercices, représentent 274 % des primes nettes contre 260 % au 31 décembre 2006. Ce ratio apparaît tout à fait remarquable pour une société exerçant pour l'essentiel dans des branches à déroulement court.

Les **fonds propres comptables**, en y incluant le résultat de l'exercice, **progressent de 12,2 %** pour atteindre 275.562 k€. Ils représentent ainsi 136,7 % du chiffre d'affaires net ou encore 49,8 % des provisions techniques nettes. Ce niveau exceptionnel de solvabilité est appelé à croître encore en 2008 avec la diminution d'environ 85 M€ du chiffre d'affaires consécutive à la cession des droits à renouvellement du portefeuille conventionnel souscrit hors de France.

Si l'on ajoute à ces fonds propres comptables, les plus-values latentes et les provisions à caractère de réserves,

ces deux ratios s'établissent respectivement à 147,5 % et à 53,8 % ce qui permet à la société de couvrir plus de 7,6 fois l'exigence minimale de solvabilité (37.519 k€) imposée par la réglementation actuelle. Il est évident, dans ces conditions que la Mutuelle Centrale de Réassurance peut appréhender avec sérénité les conséquences de l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II ;

elle serait en mesure de participer significativement au financement de toute action de développement que le groupe auquel elle appartient pourrait décider d'entreprendre.



Une année riche en événements heureux ou tragiques



Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'orientation stratégique que le Conseil a donnée à la Mutuelle Centrale de Réassurance en décidant de concentrer ses moyens sur le marché français en l'associant plus encore à la stratégie d'alliances du groupe Monceau Assurances. Cette volonté prend une valeur symbolique à la lu-

mière de la célébration du **centième anniversaire** de notre mutuelle.

De nombreuses manifestations ont accompagné cet événement : la tenue de l'Assemblée générale statutaire à Fès à l'invitation de notre partenaire marocain, la mutualité agricole du Maroc, le groupe MAMDA-MCMA brillamment géré depuis plus de quarante ans par le Président Yacoubi Soussane, qui apporte ses conseils et avis éclairés à notre Conseil d'administration ; puis une réunion de l'ensemble du personnel sur le site de Vendôme suivie d'une soirée musicale festive au château de Chambord ; enfin, un concert à Paris pour les amis et relations institutionnelles du groupe,

permettant de concrétiser notre politique de mécénat dans le domaine musical.

Parallèlement à ces cérémonies amicales, la Mutuelle Centrale de Réassurance a réalisé, à l'initiative et sous l'impulsion de son Président, Gilles Dupin, un ouvrage «Un siècle de Mutualisme» retraçant sans rien dissimuler l'histoire d'un Groupe de mutuelles qui a été intimement mêlé à des événements historiques majeurs. En rappelant le destin du Groupe Monceau, en Afrique du Nord d'abord, puis en métropole, cet ouvrage rend hommage à tous ceux qui ont permis qu'à travers bien des péripéties, l'aventure initiée par quelques pionniers de l'entraide agricole vive encore un siècle plus tard sous des formes que les fondateurs n'auraient pu imaginer.

C'est au milieu de ces célébrations que le Groupe a eu l'infinie tristesse d'apprendre le décès d'André Jannin qui fut, entre autres fonctions, Président de la MCR de 1989 à 1991 après avoir été, aux côtés du Président Francis Lafon, l'artisan principal de l'installation du Groupe en métropole. Nous tenons à rappeler son souvenir à cette Assemblée générale où son exceptionnelle personnalité demeurera toujours présente.



André Jannin (1926-2007)

Les résolutions proposées

Après la lecture des différents rapports rédigés par le Commissaire aux Comptes, vous aurez à vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le mandat d'Administrateur de M. Jean-Pierre Thiolat arrive à échéance. Nous vous proposons donc de le renouveler pour une durée de six ans. Le mandat du Président Thiolat expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Nous vous proposons par ailleurs de nommer, avec leur accord, aux fonctions d'administrateur les deux entreprises associées qui ne siègent pas aujourd'hui

au conseil, avec pour objectif d'enrichir les travaux du conseil en y accueillant, conformément aux vœux exprimés par les pouvoirs publics, des personnalités qualifiées : Monceau Générale Assurance tout d'abord, qui a indiqué qu'elle se ferait représentée par un des membres de son Conseil de surveillance, M. Emmanuel Sales, par ailleurs Directeur Général de la Financière de la Cité, un de nos partenaires en matière de gestion d'actifs ; Monceau Retraite & Épargne, ensuite, qui a désigné le Président de son directoire pour la représenter, ajoutant qu'elle était prête à remettre son mandat à la disposition du conseil dans l'hypothèse où une nouvelle entreprise venait à rejoindre le cercle des associés de la Mutuelle Centrale de Réassurance.

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos entreprises associées, leurs élus et leurs équipes dirigeantes pour leur implication, nos sociétaires et nos cédantes, pour les remercier de leur fidélité et de leur confiance.

Nous tenons également à remercier nos collaborateurs et les membres du personnel des GIE du groupe Monceau Assurances, pour le travail accompli tout au long de cet exercice au service et dans l'intérêt de notre Institution. C'est à leur implication que nous devons la qualité de nos résultats et notre développement soutenu. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mutuelle Centrale de Réassurance, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif du bilan de votre société, résultent d'estimations sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les comptes non reçus des cédantes, les comptes de régularisation actif et passif, et les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces estimations sont relatées dans la note 3.2-d de l'annexe.
- Les provisions pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres sont évaluées selon les modalités relatées dans la note 3.2 de l'annexe.

Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre société à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaires de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

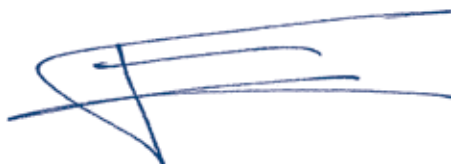
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 4 juin 2008

Le Commissaire aux comptes

Mazars & Guérard



Gilles Magnan

Compte de résultat au 31 décembre 2007

1 COMPTE TECHNIQUE

		Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2006
1 Primes :	+	219 821	18 183	201 637	214 774
1a Primes	+	223 524	18 183	205 341	212 728
1b Variation de primes non acquises	+/-	-3 703	-	-3 703	2 045
2 Produits des placements alloués	+	28 261		28 261	31 383
3 Autres produits techniques	+	-		-	-
4 Charges des sinistres		-147 649	-10 440	-137 209	-158 798
4a Prestations et frais payés	-	-151 365	-7 361	-144 004	-143 243
4b Charges des provisions pour sinistres	+/-	3 715	-3 080	6 795	-15 556
5 Charges des autres provisions techniques	+/-	759		759	792
6 Participation aux résultats	-	-		-	-
7 Frais d'acquisition et d'administration		-58 824	-788	-58 036	-58 679
7a Frais d'acquisition	-	-57 160		-57 160	-58 938
7b Frais d'administration	-	-1 664		-1 664	-1 014
7c Commissions reçues des réassureurs	+		-788	788	1 272
8 Autres charges techniques	-	-1 165		-1 165	-2 150
9 Variation de la provision pour égalisation	+/-	-2 208		-2 208	566
Résultat technique non vie		38 995	6 955	32 041	27 888

2

COMPTE NON TECHNIQUE

		Opérations 2007	Opérations 2006	
1	Résultat technique NON VIE	32 041	27 888	
3	Produits des placements	44 760	48 014	
3a	Revenu des placements	+	16 196	17 079
3b	Autres produits des placements	+	2 873	6 712
3c	Profits provenant de la réalisation des placements	+	25 692	24 223
4	Produits des placements alloués	+	-	-
5	Charges des placements	-8 135	-8 754	
5a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-732	-614	
5b	Autres charges des placements	-	-5 036	-2 699
5c	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-2 367	-5 441
6	Produits des placements transférés	-	-28 261	-31 383
7	Autres produits non techniques	+	246	187
8	Autres charges non techniques	-	-	-
9	Résultat exceptionnel	5 450	-1 422	
9a	Produits exceptionnels	+	24 598	193
9b	Charges exceptionnelles	-	-19 147	-1 615
10	Participation des salariés	-	-293	-441
11	Impôt sur les bénéfices	-	-15 487	-11 814
12	Résultat de l'exercice	30 321	22 274	

Bilan au 31 décembre 2007

1 ACTIF

	31/12/07	31/12/06
1 Compte de liaison avec le siège	-	-
2 Actifs incorporels	-	-
3 Placements	807 566	757 795
3a Terrains et constructions	26 838	8 709
3b Placements dans des entreprises liées	24 660	24 646
3c Autres placements	699 930	672 171
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	56 138	52 269
4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	-	-
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	49 273	46 197
5a Provisions pour primes non acquises non vie	44	44
5b Provisions d'assurance vie	-	-
5c Provisions pour sinistres vie	-	-
5d Provisions pour sinistres non vie	49 229	46 153
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques vie	-	-
5i Autres provisions techniques non vie	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie	-	-
6 Créances	20 628	41 848
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	49	68
6aa Primes restant à émettre	-	-
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	49	68
6b Créances nées d'opérations de réassurance	19 220	37 013
6c Autres créances	1 360	4 768
6ca Personnel	-	-1
6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	101	3 458
6cc Débiteurs divers	1 258	1 311
7 Autres actifs	16 311	26 289
7a Actifs corporels d'exploitation	200	214
7b Comptes courants et caisse	16 111	26 074
8 Comptes de régularisation - Actif	30 401	23 797
8a Intérêts et loyers acquis non échus	8 984	9 146
8b Frais d'acquisition reportés	-	-
8c Autres comptes de régularisation	21 417	14 651
9 Différence de conversion	-	-
Total de l'actif	924 179	895 926

2 PASSIF

31/12/07	31/12/06
----------	----------

1 Capitaux propres	275 562	245 474
1a Fonds d'établissement et fonds social complémentaire constitué	125 463	40 883
1c Réserves de réévaluation	442	442
1d Autres réserves	116 282	181 094
1e Report à nouveau	3 055	781
1f Résultat de l'exercice	30 321	22 274
2 Passifs subordonnés	-	-
3 Provisions techniques brutes	602 308	603 464
3a Provisions pour primes non acquises non vie	16 971	13 264
3b Provisions d'assurance vie	-	-
3c Provisions pour sinistres vie	-	-
3d Provision pour sinistres non vie	558 997	565 309
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
3g Provisions pour égalisation	10 777	8 569
3h Autres provisions techniques vie	-	-
3i Autres provisions techniques non vie	15 563	16 322
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie	-	-
5 Provisions pour risques et charges	529	528
6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	7 168	3 141
7 Autres dettes	21 972	28 879
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3	9
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	10 021	20 987
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
7d Dettes envers des établissements de crédit	-	-
7e Autres dettes	11 948	7 883
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	6 556	5 737
7ec Personnel	45	73
7ed État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 190	835
7ee Créanciers divers	1 157	1 238
8 Comptes de régularisation - Passif	16 640	14 440
9 Différence de conversion	-	-

Total du passif	924 179	895 926
------------------------	----------------	----------------

Annexe aux comptes 2007

Les sommes portées dans la présente annexe sont arrondies au millier d'euros le plus proche et exprimées en milliers d'euros.

1 Faits marquants

Le rapport du Conseil d'administration contient les analyses et commentaires sur les principaux éléments contribuant à la formation du résultat de 2007 et sur les éléments essentiels décrivant son activité. Peuvent être plus particulièrement mis en exergue, ou complétés les thèmes suivants :

- le chiffre d'affaires brut acquis à l'exercice, à 219.821 k€, s'inscrit en diminution de 4,8% sur celui de l'exercice précédent. Cette évolution trouve principalement son origine dans la mise en liquidation de la Marf, société qui avait été admise au statut d'associée en 2002, et s'était vue retirer le bénéfice de ce statut en septembre 2006. La Marf a été mise sous administration provisoire, a perdu ses agréments administratifs lui permettant d'exercer son activité au début de 2007, puis mise en liquidation. Le chiffre d'affaires de 2006 avait encore bénéficié d'un aliment en provenance de la Marf ; tel n'est plus le cas en 2007. Les primes acquises souscrites en dehors du cercle des associés sont restées pratiquement stables, à 112.212 k€ contre 112.918 k€. Sur des marchés encore porteurs en 2007, cette stabilité de l'aliment en provenance du secteur conventionnel reflète la politique prudente de souscription de l'entreprise, qui privilégie la qualité des affaires souscrites au volume de l'encaissement ;
- la cession des droits à renouvellement du portefeuille international de traités souscrits en dehors du cercle des associés, intervenue en mai 2007, se traduira dans les comptes de 2008 par une diminution de l'aliment, toutes choses égales par ailleurs d'environ 85 M€ ;
- les résultats techniques, qui demeurent de qualité, ont à nouveau souffert des malis de liquidation de sinistres RC corporels auto gérés par un Associé opérant sur le marché français. Ils ont également été obérés par la survenance de la tempête Kyrill, qui a balayé le Nord de l'Europe, l'Allemagne en particulier, pesant sur les comptes techniques bruts de la société pour un total hors primes de reconstitution estimé à 8.436 k€, au reste largement pris en charge par les rétrocessionnaires. Enfin, la liquidation des traités souscrits par la Marf pèse également, et de façon inattendue, sur les comptes de l'exercice 2007, à hauteur de 3.144k€. En revanche, la liquidation des traités passés jusqu'en 2002 avec deux mutuelles spécialisées dans le risque de responsabilité civile médicale, qui depuis grevait les comptes techniques, parfois de manière significative, ont dégagé en 2007 un excédent de 3.742 k€. Le litige avec ces deux mutuelles spécialisées en RC médicale, évoqué dans les rapports des années précédentes, a été réglé sur le fond par une sentence arbitrale, intervenue en juillet 2007. Sur la base de cette décision, une convention apportera, au début 2008, une solution concrète au différend qui durait depuis plus de cinq ans. La bonne sinistralité des traités couvrant des risques à caractère catastrophique a permis de doter la provision pour égalisation à hauteur de 2.208 k€ ;
- les coûts d'acquisition supportés en 2007 s'inscrivent en repli sur ceux de 2006, à 57.160 k€ contre 58.938 k€, malgré des commissions complémentaires de réassurance accordées aux associées à hauteur de 4,5 M€, soit pour aider à compenser des pertes techniques insuffisamment prises en charge dans le cadre de leur traité de réassurance (c'est le cas de Monceau Générale Assurances pour un montant de 1,5 M€) soit pour les aider à financer le développement de leurs opérations ;
- le résultat de l'exercice, après un impôt sur les sociétés de 15.875 k€, atteint le niveau exceptionnel de 30.321 k€, contre à 22.274 k€ au terme de l'exercice 2006 ;
- les fonds propres comptables, résultat de 2007 compris, s'élèvent à 275.562 k€. Ils représentent ainsi 136,7 % du chiffre d'affaires net ou encore 49,8% des provisions techniques nettes. Ce niveau exceptionnel de solvabilité est appelé à croître encore en 2008 du fait de la cession des droits à renouvellement du portefeuille conventionnel souscrit hors de France
- la hausse tendancielle des taux d'intérêt à long terme a creusé le stock de moins values latentes sur le portefeuille d'actifs obligataires, à 12.090 k€ au lieu des 1.301 k€ qui apparaissaient à la fin de 2006. Par contre, en dépit des réalisations d'actifs, mises en œuvre pour l'essentiel en profitant de la bonne conjoncture d'ensemble du premier semestre, qui ont permis de conforter les produits financiers de l'exercice, et de la conjoncture très défavorable qui caractérise les marchés boursiers depuis le début de l'été 2007, les plus-values latentes sur les actifs autres qu'obligataires ressortaient au 31 décembre 2007 à 23.135 k€. Prenant en compte ces plus values latentes nettes des moins values sur portefeuilles obligataires, et les provisions techniques à caractère de réserve, les fonds propres ainsi réévalués représentent respectivement à 147,5 % du chiffre d'affaires net, et 53,8 % des provisions techniques nettes. La Mutuelle Centrale de Réassurance couvre plus de 8 fois l'exigence minimale de solvabilité (37.428 k€) imposée par la réglementation actuelle.

2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Introduction

Les comptes sont établis conformément aux articles 8 à 16 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice 2007 respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance et l'arrêté du 19 avril 1995 portant modification des règles de constitution de certaines provisions techniques d'assurance.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables généraux de prudence, de non compensation, de spécialisation des exercices, de permanence des méthodes, et les comptes sont établis dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées

Valeurs mobilières à revenus fixes

Les obligations et autres valeurs à revenus fixes sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat. Lorsque le prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres. S'agissant des obligations indexées sur l'inflation, la variation, du fait de l'inflation, de la valeur de remboursement entre deux dates d'inventaire consécutives est reprise dans les produits ou charges de l'exercice.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché.

Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus. La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- au dernier cours coté au jour de l'inventaire, pour les titres cotés ;
- à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, pour les titres non cotés ;
- au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement.

Prêts

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

Provisions sur valeurs mobilières à revenus fixes

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque de défaut de l'émetteur, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables

Pour chaque placement, pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenus fixes, une provision est constatée à l'actif en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque pendant 6 mois au moins au cours de l'exercice, la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure à 80% de son prix de revient, et se trouve dans cette situation à la date d'inventaire. Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159, calculé en supposant une durée de détention moyenne de 5 ans et une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3%.

Produits et charges des placements

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du « premier entré premier sorti » (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle, au taux actuariel de rendement calculé lors de l'acquisition du titre, fait l'objet d'une dotation par le compte de résultat à la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci.

Acceptations en réassurance

Les opérations de réassurance acceptées sont comptabilisées traitées par traité dès réception des informations transmises par les cédantes. Les dispositions de l'article R 332-18 imposent d'estimer les comptes non reçus des cédantes et de compenser en résultat les éléments techniques incomplets enregistrés dans les livres. Les opérations en provenance des mutuelles associées sont comptabilisées sur la base des comptes arrêtés par les Conseils d'administration de ces mutuelles, ou des comptes provisoires en cours d'établissement.

Pour enregistrer les acceptations extérieures au groupe des mutuelles associées, par application du principe de prudence, la mise en œuvre de méthodes d'estimation des comptes non reçus est préférée à la compensation des écritures incomplètes. Pour ce faire, un échantillon significatif de traités est constitué. Des modèles actuariels sont utilisés aux données disponibles sur chacun de ces traités, pour estimer à la fois les comptes non reçus et les provisions pour sinistres tardifs qui lui correspondent.

Les autres compléments utiles, pour faire face aux risques d'aggravation des sinistres enregistrés ou couvrir les déclarations tardives, sont calculés par catégorie homogène d'affaires acceptées. Les sinistres à déroulement lent américains font l'objet d'une analyse séparée.

Les charges de sinistres estimées à ces différents titres sont inscrites en provisions pour sinistres à payer.

Rétrocessions

Les rétrocessions sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités souscrits.

Frais de gestion et commissions

Les frais de gestion sont enregistrés dès leur origine dans des comptes de charges par nature et sont systématiquement affectés à une section analytique. Ensuite, ces frais sont ventilés sur les comptes de charges par destination par l'application de clés de répartition propres à chaque section analytique.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- frais généraux propres à la MCR ;
- frais généraux issus de la répartition des frais des trois Gie auxquels adhèrent la MCR, le Service central des mutuelles, la Fédération nationale des groupements de retraite et de prévoyance et Monceau assurances dommages.

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- les frais de règlement des sinistres qui incluent notamment les frais des services « règlement » ou exposés à leur profit, les frais de contentieux liés aux sinistres ;
- les frais d'acquisition qui incluent notamment les frais des services chargés de l'établissement des contrats ou exposés à leur profit ;
- les frais d'administration qui incluent notamment les frais des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée ou cédée ou exposés à leur profit ;
- les charges de placement qui incluent notamment les frais des services de gestion des placements ;
- les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à une des destinations ci-dessus, notamment les charges de direction générale.

Les commissions versées aux cédantes et intermédiaires sont comptabilisées directement suivant leurs destinations.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées dans chacune des devises utilisées. La conversion en euros de ces opérations s'effectue en fin d'exercice d'après les cours de change constatés à la clôture. Les écarts de change sont passés en compte de résultat.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de doute sur la recouvrabilité d'une créance.

Engagements hors bilan

L'admission au statut d'associé de la Mutuelle Centrale de Réassurance est matérialisée par une convention de réassurance de durée. Ces conventions précisent qu'en cas de résiliation, l'associé désireux de mettre fin à son statut rembourse, le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de cette convention de réassurance de durée. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors bilan les sommes qui seraient dues à la société par ses associés à ce titre, puisqu'il est fait application du principe comptable général de continuité de l'exploitation des cédantes associées. Si à la date d'arrêté du bilan, la société a connaissance d'une décision d'un associé de renoncer à ce statut, les créances éventuelles dues à la MCR sont inscrites à l'actif du bilan. Elles font l'objet d'une provision en cas de doute sur leur recouvrabilité.

Enfin, l'admission de la Mutuelle Centrale de Réassurance au statut de mutuelle associée de Monceau Assurances, société de réassurance mutuelle, effective depuis 2001, est matérialisée par une convention de réassurance de durée décennale. Cette convention précise qu'en cas de résiliation, la Mutuelle Centrale de Réassurance doit rembourser, s'il est en faveur de Monceau Assurances, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de cette convention de réassurance. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors bilan les sommes qui seraient dues à Monceau Assurances par la société à ce titre, puisqu'il est fait application du principe comptable général de continuité de l'exploitation. Si, à la date d'arrêté du bilan, la société avait renoncé à son statut d'associée de Monceau Assurances, elle n'aurait rien eu à régler à son réassureur mutualiste.

4 Informations sur les postes du bilan

4.1 Actif

4.1.1 Placements immobiliers

Montants bruts

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	235	-	-	235
Constructions	2 389	-	-	2 389
Sous-total	2 624	-	-	2 624
Parts de sociétés immobilières non cotées	6 603	22 188	1 953	26 838
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	6 603	22 188	1 953	26 838
TOTAL BRUT	9 226	22 188	1 953	29 461

Montant des amortissements

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	517	2 107	-	2 624
Sous-total	517	2 107	-	2 624
Parts de sociétés immobilières non cotées	-	-	-	-
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	517	2 107	-	2 624

Montant nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Terrains	235	235
Constructions	1 872	-235
Sous-total	2 107	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	6 603	26 838
Versements restant à effectuer	-	-
Sous-total	6 603	26 838
TOTAL NET	8 709	26 838

4.1.2

Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Valeurs brutes

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	24 594	-	-	24 594
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	52	14	-	66
TOTAL	24 646	14	-	24 660

Provisions

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotations	Reprise	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	24 594	24 594
Prêts sociétés du groupe	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	52	66
TOTAL	24 646	24 660

Valeurs brutes au 31/12/2007

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	209 480	212 629	209 915	212 193
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	139 812	51 351	42 991	148 172
Prêts	3	-	-	3
Autres placements	5 910	2 397	2 949	5 358
Valeurs remises en nantissement	317 279	99 223	82 006	334 496
TOTAL BRUT	672 485	365 599	337 861	700 223

Provisions

Intitulé	Amortissements et provisions à l'ouverture		Mouvements		Amortissements et provisions à la clôture	
	Amortissements	Provisions	Dotations	Reprises	Amortissements	Provisions
Actions et autres titres à revenus variables	-	314	-	20	-	293
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-	-	-
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	314	-	20	-	293

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	209 166	211 900
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	139 812	148 172
Prêts	3	3
Autres placements	5 910	5 358
Valeurs remises en nantissement	317 279	334 496
TOTAL NET	672 171	699 930

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2006
1. Placements immobiliers				
- dans l'OCDE	29 461	26 838	27 118	6 756
- hors OCDE	-	-	-	1 953
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
- dans l'OCDE	25 278	25 278	32 680	25 268
- hors OCDE	-	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)				
- dans l'OCDE	188 617	188 324	194 932	188 525
- hors OCDE	-	-	-	-
4. Parts d'OPCVM à revenu fixe				
- dans l'OCDE	23 176	23 176	25 959	19 967
- hors OCDE	-	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe				
- dans l'OCDE	142 647	141 403	136 852	134 969
- hors OCDE	-	-	-	-
6. Prêts hypothécaires				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés				
- dans l'OCDE	3	3	3	3
- hors OCDE	-	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes				
- dans l'OCDE	390 384	384 780	383 304	364 531
- hors OCDE	38	38	38	38
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces				
- dans l'OCDE	5 358	5 358	5 358	5 910
- hors OCDE	-	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en UC				
- Placements immobiliers	-	-	-	-
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-
- OPCVM détenant des titres à revenu fixe	-	-	-	-
- Autres OPCVM	-	-	-	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
11. Total des lignes 1 à 10	804 962	795 197	806 243	747 921

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2006
dont :				
- placements évalués selon l'article R 332-19	374 776	367 933	355 843	372 669
- placements évalués selon l'article R 332-20	430 186	427 265	450 400	375 251
- placements évalués selon l'article R 332-5	-	-	-	-
dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :				
- valeurs affectables à la représentation des provisions autres que celles visées ci-dessous	406 399	404 862	417 383	375 175
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance	-	-	-	-
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	395 741	390 138	388 662	370 441
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	-	-	-	-
- autres affectations ou sans affectation	2 821	198	198	2 304

Les chiffres apparaissant dans l'état des placements ci-dessus se réconcilient comme suit avec ceux inscrits au bilan :

	2006			2007		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Montant des placements à l'actif du bilan	755 721	757 795	784 086	804 962	807 566	806 243
Amortissement de Surcote	-	3 663	-	-	3 819	-
Amortissement de Décote	-	13 537	-	-	16 187	-
Montant des placements dans l'état récapitulatif des placements	755 721	747 921	784 086	804 962	795 197	806 243

4.1.4.2 Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant.

4.1.4.3 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant.

4.1.4.4 Autres informations

- a) Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions"
Néant.
- b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste "Terrains et constructions"

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2006
Immeubles d'exploitation				
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Autres immobilisations				
Droits réels	2 624	-	-	2 107
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	26 838	26 838	27 118	6 603
Total	29 461	26 838	27 118	8 709

- c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Valeur de remboursement	345 107	343 628
Valeur nette	372 669	367 933
SOLDE NON AMORTI	-27 562	-24 305

4.1.5 Créances au 31 décembre 2007

	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	dont créances de moins d'un an	dont créances à plus d'un an
Primes à émettre	-	-	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	68	49	49	-
Créances nées d'opérations de réassurance	37 013	19 220	19 220	-
Autres créances	4 768	1 360	1 360	-
Total	41 848	20 628	20 628	-

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Intérêts courus non échus	9 146	8 984
Intérêts à recevoir	-	-
Différences sur les prix de remboursement	3 663	3 819
Autres	10 989	17 598
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION - ACTIF	23 797	30 401

Nom	Forme juridique	Pourcentage de détention	Valeur comptable	Capitaux propres à la clôture	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés	Compte courant	Prêt
Filiales (50 % au moins du capital est détenu par la société)									
Monceau Générale Assurances (MGA) 1, av. des Cités Unies d'Europe 41000 Vendôme Société d'assurance non vie	Société anonyme	100 %	15 200	20 369	77 456	380	-	3 542 (débiteur)	-
S.C.I. Le G (ex Investipierre) 58, rue du Général Ferrié 38000 Grenoble Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier	Société Civile Foncière	99,00%	180	-765	124	-57	-	1 617 (débiteur)	-
Participations (10 à 50 % du capital est détenu par la société)									
Service en Assurance, Réassurance et Prévoyance (S.A.R.P) 36, rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris Conseil en actuariat, communication et gestion financière	Société anonyme simplifiée	49,98%	228	1 152	6 204	680	250	-	-
Monceau Retraite & Épargne (MR&E) 65, rue de Monceau 75008 Paris Société d'assurance vie	Société anonyme	49,88%	7 482	22 375	19 302	272	-	862 (débiteur)	-
Société Civile Foncière Centrale Monceau (S.C.F.C.M.) 65, rue de Monceau 75008 Paris Acquisition et gestion d'un patrimoine foncier	Société Civile	40,00%	8 678	21 233	129	1 047	-	-	-

4.2 Éléments du passif

4.2.1 Capitaux propres

Libellé	Montant au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2007
Fonds d'établissement et fonds social complémentaire	40 883	85 000	420	125 463
Réserve complémentaire fonds d'établissement	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	442	-	-	442
Autres réserves	86 559	20 000	80 000	26 559
Réserve de capitalisation	83 864	188	-	84 051
Réserve de solvabilité	10 671	-	5 000	5 671
Sous total	222 419	105 188	85 420	242 186
Report à nouveau	781	2 274	-	3 055
Résultat de l'exercice	22 274	30 321	22 274	30 321
TOTAL	245 474	137 782	107 694	275 562

Les variations observées sur les différents postes de capitaux propres trouvent pour l'essentiel leur origine dans la formation du résultat de l'exercice, soit 30.321 k€, et les décisions prises par l'Assemblée générale du 28 mai 2007, d'affectation du résultat de 2006 d'une part, de porter le fonds d'établissement de 15.000 k€ à 100.000 k€ par prélèvement sur diverses réserves d'autre part. Par ailleurs, le fonds social complémentaire a été amorti à hauteur de 420 k€. Enfin, les dotations à la réserve de capitalisation ont été peu significatives en raison du contexte financier, de la hausse tendancielle des taux à long terme en particulier.

4.2.2 Passifs subordonnés

Nature juridique de la dette	Montant	Devise	Taux d'intérêt	Possibilité de remboursement anticipé	Condition de subordination
Néant					

4.2.3 Provisions pour risques en cours

Catégorie	Primes émises non acquises à la clôture	Provision pour risques en cours	
		31/12/2007	31/12/2006
Néant			

4.2.4

Évolution de la sinistralité des affaires acceptées, par exercice de garantie, estimée à la fin de chacun des trois derniers exercices comptables

Année d'inventaire	Année de survenance			
	2002	2003	2004	2005
Exercice 2005				
Réglements	118 927	116 968	93 714	43 705
Provisions	30 570	40 287	55 999	99 551
Total charge de sinistres	149 497	157 254	149 713	143 257
Primes Acquisées	206 353	227 182	218 797	208 430
Ratio S/P	72,45%	69,22%	68,43%	68,73%

Année d'inventaire	Année de survenance				
	2002	2003	2004	2005	2006
Exercice 2006					
Réglements	121 730	121 944	105 902	102 382	42 271
Provisions	31 109	35 209	41 475	58 860	99 052
Total charge de sinistres	152 840	157 153	147 376	161 243	141 322
Primes Acquisées	206 819	227 615	222 635	224 233	209 032
Ratio S/P	73,90%	69,04%	66,20%	71,91%	67,61%

Année d'inventaire	Année de survenance					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Exercice 2007						
Réglements	125 250	126 328	111 181	117 353	94 516	46 063
Provisions	28 528	32 319	33 444	37 142	59 201	100 917
Total charge de sinistres	153 777	158 647	144 625	154 495	153 717	146 979
Primes Acquisées	206 991	227 817	223 889	229 654	219 688	200 744
Ratio S/P	74,29%	69,64%	64,60%	67,27%	69,97%	73,22%

Libellé	2007			2006
	Montant brut	Montant réassuré	Montant net	Montant net
Provision pour sinistres à payer à l'ouverture	562 713	46 149	516 564	503 600
Réglements sur antérieur pendant l'exercice	103 015	3 309	99 705	99 675
Provision pour sinistres à la clôture	457 711	46 115	411 596	421 082
Boni (+) / Mali (-) sur antérieur	1 988	-3 276	5 263	-17 157

4.2.5 Provision pour risque d'exigibilité

L'évaluation au 31 décembre 2007 des actifs relevant de l'article R 332-20 du Code des assurances conduisant à un montant supérieur de 23.135 k€ à leur valeur comptable, il n'y a pas lieu de constituer une telle provision à l'inventaire.

4.2.6 Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Provision pour litiges	19	-
Autres provisions pour risques et charges	509	529
TOTAL	528	529

Un accord transactionnel a été signé entre Groupe Monceau et le directeur général de la société en fonction entre 1989 et 1995, prévoyant notamment le versement d'une rente à compter de son soixantième anniversaire. Groupe Monceau a été dissout en février 2004. Le Conseil d'administration a considéré qu'il revenait à la Mutuelle Centrale de Réassurance d'honorer cet engagement. Le premier versement est intervenu à la fin de 2005, les suivants intervenant depuis périodiquement chaque trimestre. La provision est constituée pour faire face aux versements futurs, estimation des charges sociales applicables comprises. L'intéressé a entamé plusieurs procédures contentieuses, pendantes devant les juridictions d'appel, pour contester en particulier le mode de calcul de la réversibilité dont il a souhaité bénéficier et l'assujettissement des arrérages versés à charges sociales.

4.2.7 Dettes

	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	dont dettes de moins d'un an	dont dettes à plus d'un an
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	3 141	7 168	7 168	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	9	3	3	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	20 987	10 021	10 021	-
Dettes envers les établissements de crédits	-	-	-	-
Autres dettes	7 883	11 948	11 948	-
TOTAL	32 020	29 140	29 140	-

4.2.8

Compte de régularisation-passif

Libellé	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Intérêts courus non échus	-	-
Intérêts à recevoir	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	13 537	16 187
Charges constatées d'avance	-	-
Autres	903	453
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	14 440	16 640

4.3

Actifs et passifs en devises

Pays	Devise	Contre-valeur en milliers d'euros		Composition par devise (à l'unité)	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Zone Euro		864 352	841 346		
Danemark	DKK	7	640	51 034	4 771 553
Royaume-Uni	GBP	5 199	2 253	3 812 589	1 652 221
Suède	SEK	40	2 033	373 450	19 196 102
1/ Total zone européenne		869 597	846 272		
Canada	CAD	13 006	7 337	18 791 727	10 600 764
Suisse	CHF	1 768	1 108	2 924 857	1 833 637
Maroc	MAD	9 409	10 080	106 727 581	114 348 132
Tunisie	TND	1 868	1 507	3 353 639	2 705 802
États-Unis	USD	24 145	20 281	35 543 978	29 855 821
Divers		4 387	7 273		
2/ Total hors Union Européenne		54 582	47 587		
TOTAL BRUT		924 179	893 858		

4.4

Produits à recevoir / charges à payer

Charges à payer	2006	2007
Personnel		
Dettes provisionnées pour congés à payer	71	44
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	370	330
Autres charges à payer	-	-
Organismes sociaux		
charges sociales sur congés payés	46	28
Autres charges à payer	43	16
État		
Impôts sociétés	-	-
Autres charges à payer	297	1
Autres charges à payer	90	-
TOTAL	917	419
Produits à percevoir	2006	2007
Personnel	-	-
Organismes sociaux	-	-
État	-	-
Autres produits à recevoir	-	-
TOTAL	-	-

4.5

Hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 956	2 520
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	317 279	334 496
Évaluation des indemnités de départ en retraite	258	252
Évaluation des indemnités de médailles du travail (comptabilisé en provision pour charge en 2007)	11	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	320 504	337 268
Valeurs reçues en nantissement	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	33 469	35 287
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	33 469	35 287

5

Notes sur les postes du compte de résultats

5.1

Résultat technique

	Affaires directes	Acceptations (39)
Primes acquises	600	219 221
<i>Primes</i>	600	222 924
<i>Variation de primes non acquises</i>	-	3 703
Charges de prestations	-486	149 583
<i>Prestations et frais payés</i>	4 621	146 743
<i>Variation des provisions pour prestations</i>	-5 107	2 840
Solde de souscription	1 086	69 637
Frais d'acquisition	108	57 052
Autres charges de gestion nettes	-	2 829
Charges d'acquisition et de gestion nettes	108	59 881
Produits nets des placements	2 415	25 847
Participation aux résultats	-	-
Solde financier	2 415	25 847
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	18 183
Part des réassureurs dans les prestations payées	93	7 268
Part des réassureurs dans les charges de provision pour prestations	-45	3 125
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	788
Solde de réassurance	48	-7 002
Résultat technique	3 441	28 600
Hors compte		
Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	16 971
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	-	13 268
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	29 827	529 170
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	34 284	528 429
Autres provisions techniques à la clôture	15 295	11 045
Autres provisions techniques à l'ouverture	15 946	8 946

5.2 Règle d'allocation des produits financiers

Un montant de 28.261 k€ a été transféré du compte non technique au compte technique, après calcul prenant en compte les provisions techniques nettes de réassurance et les capitaux propres.

5.3 Ventilation des produits et charges de placement

Nature des charges	Montant
Intérêts divers	547
Frais externes de gestion	126
Frais internes	60
Frais de gestion des placements et intérêts financiers	732
Amortissement des différences de prix de remboursement	2 929
Amortissement des placements	2 107
Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable	-
Autres charges des placements	5 036
Moins values réalisées	1 220
Perte de change	1 148
Pertes provenant de la réalisation des placements	2 367
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	8 135

Nature des produits	Montant
Placements immobiliers	75
Autres placements - Entreprises liées	-
Autres placements - Autres	16 120
Revenus des placements	16 196
Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir	427
Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable	20
Intérêts	2 425
Autres produits de placements	2 873
Plus values sur réalisation de placements immobiliers	486
Plus values sur réalisation de placements	25 172
Profit de change	33
Profits provenant de la réalisation de placements	25 692
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	44 760
NET	36 625

5.4 Charges par destination

Nature	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	177	829	54	126	1 185
Charges internes	328	1 793	1 583	60	3 765
Dotations aux amortissements et aux provisions	9	29	26	-	64
Autres	-	82	-	-	82
TOTAL	514	2 733	1 664	186	5 096

(hors commissions)

5.5 Charges de personnel

	2006	2007
Salaires	538	543
Pensions et retraites	-	-
Charges sociales	294	283
Autres	11	169
TOTAL	843	995

5.6 Produits et charges exceptionnels et non techniques

	2007
Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	23 595
Produits sur exercices antérieurs	40
Variation des provisions pour charges exceptionnelles	963
Total	24 598
Charges exceptionnelles	
Autres pertes exceptionnelles	39
Pertes sur exercices antérieurs	221
Variation des provisions pour charges exceptionnelles	18 888
Total	19 147
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 450

	2006	2007
Primes émises en France	228 753	223 524
Primes émises en UE	-	-
Primes émises hors UE	-	-
TOTAL	228 753	223 524

6

Autres informations

6.1

Effectif présent à la clôture de l'exercice

Pour l'exercice de son activité, l'entreprise s'appuie sur les ressources mises en commun au sein des groupements d'intérêts économiques constitués par les adhérents de Monceau Assurances et leurs filiales, et auxquels participent d'autres entreprises, notamment des associés de la Mutuelle Centrale de Réassurance. À la clôture, la société comptait en outre un effectif salarié propre de 3 collaborateurs, membres du cadre de direction.

6.2

Indemnités versées aux administrateurs

Au cours de l'exercice 2007,

- 11.791,83 € ont été alloués aux administrateurs au titre d'indemnités de temps passé,
- 30.861,80 € leur ont été remboursés sur justificatifs au titre des frais exposés par eux.

6.3

Combinaison des comptes

Du fait des participations et filiales qu'elle détient, comme de l'existence de liens de réassurance durables avec ses associés, la société est en principe soumise à l'obligation d'établir des comptes combinés. Le Conseil d'administration a décidé de s'exonérer de cette obligation en désignant, en application de l'article R 345-1-2 du Code des assurances, Monceau Assurances mutuelles associées, société de réassurance mutuelle régie par l'article R 322-84 du Code des assurances, dont le siège est situé au 65 rue de Monceau à Paris 8ème, et à laquelle elle est liée, pour combiner les comptes sociaux de l'entreprise, de ses filiales, participations et associés entrant dans le champ d'application de cette obligation réglementaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2008

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et donne, pour cet exercice, quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes, donne acte au Conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte des opérations visées à l'article R.322-57 du Code des Assurances, effectuées au cours de l'exercice 2007 et approuve le contenu de ces conventions.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter l'excédent de l'exercice, soit 30.320.793,62 euros comme suit :

- 30.000.000 euros à la réserve pour éventualités diverses ;
- le solde, soit 320.793,62 euros au compte "Report à nouveau" portant ainsi son montant à 3.375.933,09 euros.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale prend acte qu'au cours de l'exercice 2007, 11.791,83 euros ont été alloués aux administrateurs au titre d'indemnités de temps passé et approuve ce montant.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale prend acte qu'au cours de l'exercice 2007, 30.861,80 euros ont été remboursés sur justificatifs aux administrateurs au titre des frais exposés par eux.

Sixième résolution

L'Assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'Administrateur de M. Jean-Pierre Thiolat.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Septième résolution

L'Assemblée générale nomme pour une durée de six ans en qualité d'Administrateur la société Monceau Générale Assurances.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Huitième résolution

L'Assemblée générale nomme pour une durée de six ans en qualité d'Administrateur la société Monceau Retraite & Épargne.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités prescrites par la loi.

LES 16 ASSOCIÉS DE LA MCR

- Monceau Générale Assurances (MGA)
- Monceau Retraite & Épargne (MR&E)
- Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance (MAMDA)
- Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance (MCMA)
- Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- Mutuelle Générale d'Assurances (MGA) (Tunisie)
- Société Nationale d'Assurances Mutuelles (SONAM) (Sénégal)
- Société Nationale d'Assurances Mutuelles Vie (SONAM Vie) (Sénégal)
- Mutuelle Agricole du Sénégal (MAS)
- Promutuel Ré (Canada)
- Mutuelle d'Assurance des Débitants de Tabacs de France (MUDETAF)
- Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports (MAT)
- Mutuelle d'Assurance des Professionnels de l'Étanchéité (MAPE)

DONT LES 3 MUTUELLES QUI, AVEC LA MCR, ADHÈRENT À LA SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE MUTUELLE MONCEAU ASSURANCES, MUTUELLES ASSOCIÉES

- Caisse Industrielle d'Assurance Mutuelle (Ciam)
- Union des Mutuelles d'Assurance Monceau (Umam)
- Capma & Capmi



Le Conseil d'administration (de gauche à droite) : **Paul Tassel, Bernard Desrousseaux, Marcel Soufflet, Emmanuel Sales, Bernard Bouny, Anne-Cécile Martinot, Mansour Nasri, Paul Defourneaux, Diouldé Niane, Pierre Michaud, Jacques Szmargd, Jean-Pierre Thiolat, Claude Robitaille, Gilles Dupin**

Absents de la photo : Robert Choplin, Henri Saint-Olive, Abed Yacoubi Soussane et Wim-Jean de Zeeuw





Mutuelle Centrale de Réassurance

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le Code des assurances - Siret 775 364 383 00056
Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts)
Numéro de T.V.A. intracommunautaire : FR 84 775 364 383 000 56
Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris
Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08
Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21
www.monceauassurances.com